



Mairie de  
**BOESENBIESEN**  
22 Rue Principale  
67390 BOESENBIESEN

**Tél. 09 75 66 75 48**

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 08h à 09h
- ⇒ Jeudi 16h à 18h

## REVISION ELECTORALE 2018/2019

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen, vous êtes majeurs ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne.

Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur ainsi que les électeurs européens souhaitant s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et celles des représentants français au Parlement Européen, sont également invités à s'adresser en mairie.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent et ce avant le 31/12/2018.

**A TOUS LES CONCERNES,  
MERCİ DE NE PAS ATTENDRE  
LE 31 DECEMBRE 2018 POUR  
FAIRE VOS DEMARCHES  
ELECTORALES !**

## COUP de BALAI

La citoyenneté dans notre village est toujours de mise.

Un village est accueillant quand il est propre, bien entretenu et fleuri.

Nous vous invitons donc à accomplir ce geste responsable et citoyen en entretenant votre propriété et ses abords.

**MERCİ POUR VOTRE  
COMPREHENSION !**

# NOTE D'INFORMATIONS

## FERMETURE MAIRIE

**Le secrétariat de mairie sera fermé  
le mercredi 12 septembre 2018**

En cas d'urgence, veuillez vous adresser :

- ⇒ **au Maire** (Jean-Blaise LOOS 06.70.36.15.42)
- ⇒ **aux adjoints** (KEUSCH Jean-Jacques 06.78.78.96.80 - LAUFFENBURGER Mathieu 06.37.55.62.26)

## LIMITATION PROVISOIRE DE CERTAINS USAGES DE L'EAU

Notre commune comme toutes celles de la zone de gestion Ill Aval est soumise à un arrêté Préfectoral du 20 août 2018 qui passe notre secteur en situation d'alerte.

Dans ce cas, chaque acteur (particuliers, agriculteurs, industriels, collectivités), à son niveau, doit limiter ses usages de l'eau.

### Mesures de restriction de l'usage de l'eau - extrait de l'arrêté :

- Interdiction de remplir des piscines privées à usage familial (sauf si le chantier est en cours),
- interdiction de laver des véhicules (sauf dans les stations professionnelles),
- limitation au strict nécessaire pour le lavage des voiries, trottoirs, terrasses et façades,
- interdiction de 11h à 18h d'arroser les pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sports (sauf si terrain de compétition au niveau national),
- interdiction de 11h à 18h d'arroser des jardins potagers et arrosage uniquement manuel ou par goutte à goutte,
- interdiction de remplir des plans d'eau et bassins d'agrément ou mares (hors piscicultures agréées),
- interdiction de vidanger les piscines, les plans d'eau et bassins d'agrément ou mares (sauf pour les piscicultures agréées où une autorisation est nécessaire),
- interdiction totale d'irriguer par submersion,
- interdiction totale de prélever dans les cours d'eau phréatiques inscrits au SAGE ILL-Nappe-Rhin,
- diminution par 2 du volume prélevé dans la nappe (débit ou durée concernant la consommation agricole).

Tout contrevenant s'expose à une peine d'amende contraventionnelle de 5ème classe (jusqu'à 1500 € voire 3000 € en cas de récidive) ainsi qu'aux mesures de police administrative prévues aux articles L.171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement.

**L'EAU C'EST LA VIE....PRESERVONS LA.**

# SOPHROLOGIE - BS DYNAMIQUE

L'association BS Dynamique vous propose un atelier sophrologie pour adulte, animé par Rachel BERGER!

## **Mardi 18 septembre à 20h (durée 1h) SEANCE DECOUVERTE GRATUITE**

### Programmation des cours :

Mardi 2 octobre à 20h (durée 1h)  
Mardi 16 octobre à 20h (durée 1h)  
Mardi 30 octobre à 20h (durée 1h)  
Mardi 13 novembre à 20h (durée 1h)  
Mardi 27 novembre à 20h (durée 1h)  
Mardi 11 décembre à 20h (durée 1h)

**Le tarif est de 60 € pour les 6 séances. La première séance de découverte est offerte.**

Les bulletins d'inscription seront distribués lors de la séance découverte. Chaque atelier de sophrologie est différent.

### Règlement :

Le paiement de l'atelier doit être joint à la fiche d'inscription

Pour des raisons d'organisation et de sécurité il n'est pas possible d'emmener des enfants lors des ateliers de sophrologie

Rendez- vous à l'école de Boesenbiesen, en salle de motricité. Patins ou chaussettes obligatoires, éventuellement prévoir un drap de bain ou un tapis de sol.

Date limite d'inscription : mardi 2 octobre.

Les inscriptions définitives sont à rapporter avec le règlement par chèque à l'ordre de BS DYNAMIQUE le mardi 2 octobre lors de l'atelier. Merci de venir à 19h50 ce jour-là.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre **Julie BRAUN au 06. 89. 29. 03.71**

## GYM DU GRAND RIED

L'Association Gym du Grand Ried propose des cours tout au long de l'année hors vacances scolaires et jours fériés. La reprise des cours se fera le samedi 10 septembre 2018.

### **Les cours de gym tonic à Boesenbiesen auront lieu le mercredi de 20h à 21h à la salle de motricité au 1er étage.**

Pour celles et ceux intéressés par des cours de step,  
ce sera à Hessenheim à la salle polyvalente le mardi de 18h30 à 19h30.  
Plutôt tentés par les cours de pilates,  
il y en aura à Hilsenheim à la Maison des associations le jeudi de 20h à 21h.

**Tarifs** pour l'année, licence comprise :

**Adultes : 129 €**

**Enfants : 124 €**

**Cours Pilates : 189 €**

Blog : <http://gymgrandried.wix.com/aggr>

Mail : [aggr.gym@gmail.com](mailto:aggr.gym@gmail.com)

